

**MORGES****L'envol des jeunes**

Le Groupe ornithologique et des sciences naturelles de Morges et environs était de sortie. **p. 7**



ANNELE PERRET

**NYON****Lier police et ambulance**

Grouper les forces de l'ordre et les services de secours: l'idée fait son chemin. **p. 3**

**BEGNINS****Réception 5 sur 5?**

Le réseau mobile devrait s'améliorer avec la pose de deux nouvelles antennes. **p. 3**

**HOCKEY SUR GLACE****Star Forward bat Sion**

Les Morgiens terminent le masterround en battant le leader. Bon pour la tête. **p. 11**

LE QUOTIDIEN DE

# La Côte

Des rives du Léman au pied du Jura

125 ans

CHAUFFER AU MAZOUT  
L'énergie raffinée

durussel



LE CHAMPION  
INCONTESTÉ DE LA  
PERFORMANCE  
ET DE LA PROPRETÉ

MAZOUT EXTRA-VERT

durussel-combustibles.ch

TÉL. 022 365 25 00

Fondé en 1892 | N° 25 | Lundi 6 février 2017 | CHF 2.50 | J.A. - 1260 NYON | lacote.ch

# Des sorties en raquettes respectueuses de la faune



CÉLINE REUILLE

**LA GIVRINE** Dimanche, les accompagnateurs en montagne offraient une balade à raquettes à qui le voulait. Cependant, avant de se lancer, il est bon de prendre conscience de son impact sur l'environnement. **p. 3**



SIEGHEO THIRO

**NYON****Il ouvre une école d'arts numériques**

Baptisée «Les Maîtres du Monde», la formation pourrait débiter au mois de septembre. Rencontre avec son fondateur. **p. 5**

**SOMMAIRE**

Agenda	p. 2
Un jour sur La Côte	p. 3
Nyon et son district	p. 5
Carnet de deuil	p. 6
Moirges et son district	p. 7

**LA CÔTE 2**

Sports	pp. 11 et 12
Suisse	p. 15
Monde	pp. 16 et 17
Cinéma	p. 18

**NOUS CONTACTER**

Route de Saint-Cergue 293,  
1260 Nyon 1  
Téléphone 022 994 41 11  
Fax 022 994 41 42  
Rédaction info@la.cote.ch  
Publicité pub@la.cote.ch

**Village vaudois sous l'objectif de Bernois****ROMANEL-SUR-MORGES**

Quatre photographes amateurs, membres du club de photo des cheminots section de Berne, ont passé plusieurs jours dans la commune, appareils en bandoulière. Ils en ont tiré environ 200 clichés

de la fromagerie, du village et de ses habitants. Leur exposition a attiré un public nombreux ce week-end. Jean-Jacques Magnin, un des photographes, à l'initiative de l'événement, est le parrain du fromager Serge André. **p. 7**

**ATHLÉTISME****Lea Sprunger à pleine vitesse**

La Ginginoise a réalisé un week-end canon, à Macolin, tant sur 200 m que 400 m. Prometteur en vue des Européens indoor. **p. 12**

PUBLIOTÉ

**Tchin Tchin**  
SPÉCIAL ST-VALENTIN

AVEC VOTRE **2** PAIRE DE LUNETTES,  
**MÊME EN PROGRESSIFS**  
POUR 1 CHF DE PLUS\*

**UN WEEK-END**  
**POUR 2.**  
*Offert*

DU 1<sup>ER</sup> AU 14 FÉVRIER

Centre C<sup>iel</sup> Carouge. CAROUGE  
Centre C<sup>iel</sup> Balexert. GENÈVE  
Place Longemalle 16. GENÈVE  
Rue de la Gare 28. NYON

**ALAIN AFFLELOU**  
OPTICIEN

## Le chiffre du jour

**6** En milliers de mètres<sup>3</sup>, la quantité de bois produite chaque année par les forêts de Genolier. Malgré l'augmentation de la demande pour le bois de construction et d'énergie, le prix du bois ne couvre pas les frais d'exploitation.

## ROLLE

### Poste de gendarmerie repris

Le sergent-major Cédric Chablaix a repris le poste de gendarmerie de Rolle depuis le 1<sup>er</sup> janvier à la suite du départ, pour raisons de santé, de l'adjudant Pierre Bentschi.



« On sent que derrière ce dossier, il y a l'échéance des élections cantonales qui, malheureusement, vient le pourrir. »

**PATRICK BUCHS** CONSEILLER COMMUNAL VERT-LIBÉRAL NYONNAIS, À PROPOS DU FOYER D'ACCUEIL POUR LES RÉQUÉRANTS D'ASILE SUR LE PLATEAU DE NRTV.

LUNDI 6 FÉVRIER 2017 LA CÔTE

# UN JOUR SUR LA CÔTE

## Raquettes et responsabilité riment

**LA GIVRINE** La raquette est un sport accessible dès 5 ans. Pour en profiter pleinement, quelques règles sont à respecter.

DOMINIQUE SUTER  
dominique.suter@lacote.ch

Quoi de plus beau que de se balader, raquettes aux pieds, dans des pâturages recouverts d'une neige immaculée... Cui, mais ce plaisir a des limites. Raison pour laquelle les accompagnateurs en montagne ne manquent jamais de rappeler les règles de base de respect de la nature, nécessaires pour ne pas mettre en danger la faune. Le Festiraquettes, qui avait lieu dimanche à la Givrine, était l'occasion de les rappeler.

« Dans le Jura voisin, entre La Givrine et le Marchairuz, il existe une des dernières colonies de Suisse de grands tétras. Ce sont des animaux qui ne supportent pas d'être dérangés. Or, si le traçage du ski de fond est effectué chaque saison en tenant compte des lieux d'hivernage de ces oiseaux, il n'en est pas de même pour la raquette, puisque chacun est quasiment libre d'aller où bon lui semble; d'où l'importance de sensibiliser la population », résume Michel Bongard, secrétaire de Pro Natasa Vaud. « Il va de soi que les autres animaux n'aiment pas non plus être dérangés. Ils gaspillent une énergie précieuse en fuyant. »

### Un sport en baisse

En 2016, seuls une vingtaine de participants avaient fait le déplacement au Festiraquettes de la Givrine. Certes, avec de la pluie, la météo n'était pas très joyeuse.

Ce dimanche, la participation à guère été plus importante, en raison de chutes de neige persistantes. Seuls 25 adeptes, dont des enfants, ont chaussé des raquettes. Au contraire des guides de montagne qui estiment que la pratique est en hausse, les revendeurs sont plus nuancés. Pour eux, cette discipline est en baisse. Il en est ainsi chez le plus gros importateur pour la Suisse romande, Pro-Import. Thomas Studer, responsable du back-office pour une grande marque de raquettes, le confirme. « Ces trois dernières années, nous assistons à une très nette baisse du volume des ventes. Je pense que c'est essentiellement dû aux incertitudes météorologiques. Mais il est vrai que des raquettes de qualité ne s'usent pas beaucoup. » Quoi qu'il en soit, avant de partir en randonnée, tout un travail est assuré en amont.

Sur le territoire de Saint-Cergue, des pistes réservées aux raquettes ont été balisées. Ce qui n'est pas le cas à Saint-George. Cette année, trois nouveaux parcours ont été réalisés. C'est Pierre Graber, syndic de Saint-Cergue, qui assure les premières traces après que les différents itinéraires ont été balisés au moyen de rubans crochés aux arbres. « Nous avons vraiment fait de gros efforts pour proposer de beaux trajets, de manière à éviter que les sportifs aillent n'importe où. Avec la commune de Saint-George, nous éditons chaque saison une carte plastifiée en couleur avec tous les tracés, les numéros de téléphone des différents restaurants d'alpages, etc... Notons que Saint-George n'a pas de balisage pour les raquettes, mais uniquement pour le ski de



Les accompagnateurs en montagne donnaient rendez-vous, dimanche, aux amateurs de la raquette. CÉLINE REUILLE

fond. Avec le Conseil régional et Nyon Région Tourisme, nous avons mis à disposition tous nos itinéraires sur [www.swissnowshoe.ch](http://www.swissnowshoe.ch), précise le syndic.

### Le canton veille au grain

Une fois les tracés imaginés par les autorités, la Direction générale de l'environnement doit les valider, tout comme les communes territoriales sur lesquels ils passent. « En France, certaines zones sont interdites, en Suisse pas, relève Najla Naceur, cheffe de section à la Direction générale de l'environnement. Le canton a un droit de regard sur les tracés. Cela se gère généralement avec des surveillants de la faune. Il est vrai que les animaux s'habituent lorsque les tracés sont toujours les mêmes. D'où l'importance de canu-

ser les sportifs ». En attendant, les communes de montagne continuent à assurer le traçage de centaines de kilomètres de balades. A leurs frais.

Si les adeptes du ski nordique s'acquittent volontairement d'une vignette pour assurer le damage, rien de similaire n'existe pour la raquette. Pierre Graber l'admet, c'est un poste qui est régulièrement déficitaire. « Ce serait assez sympa que les gens qui font de la raquette s'arrêtent dans les auberges de la région et prennent le train, afin de laisser quand même quelques retombées financières à la commune et aux commerçants de la région... Généralement, ils partent avec le pique-nique et les boissons dans le sac à dos. Les machines pour le damage du ski de fond sont très oné-

reuses. Nous les amortissons à hauteur de 40 000 francs par année. Le traçage est effectué par les employés communaux, et représente environ 30 000 francs de frais de personnel. En 2015, les vignettes ne nous ont rapporté que 50 000 francs, contre 70 000 en 2014. »

Pour Jean-Louis Brasey, président de Molendruz ski de fond, le problème est différent. « Nous ne fonctionnons qu'avec des bénévoles. Il faut deux semaines à cinq personnes pour effectuer le traçage des 55 kilomètres de pistes, soit environ 930 heures de travail que l'on ne paie pas. Il n'y a donc pas de frais de personnel. Nous ne tirons rien pour la raquette. Nous organisons différentes manifestations et des cours pour financer nos dépenses. »



**GENEVIÈVE FOL**  
ACCOMPAGNATRICE EN MONTAGNE ET COORDINATRICE DU FESTIRAQUETTES DE LA GIVRINE

**Un guide permet de mieux connaître la nature et les animaux**

La pratique de la raquette ne nécessite pas de compétences particulières et l'on peut les chauffer dès 5 ans. Cependant, se balader avec un guide permet, non seulement de ne pas se perdre, mais aussi et surtout de mieux connaître son environnement. Nous sommes formés pour sensibiliser les gens à la protection de la faune, à les rendre attentifs aux nuisances qu'ils peuvent parfois involontairement infliger aux animaux. Nous les incitons à respecter les balisages. Nous sommes du reste partie prenante de la campagne « Respecter, c'est protéger ». A la fin de notre parcours, nous leur soumettons un petit questionnaire en lien avec la nature et l'environnement. Nous sommes affiliés à l'Association suisse des accompagnateurs en montagne, section de Genève. Si en 2016, en raison de la pluie, nous n'avions eu que 20 personnes, sur une saison, ce sont quelque 1500 personnes qui en profitent. Je n'ai pas l'impression que cette pratique soit en baisse. Les gens ont besoin de faire du sport dans la nature.

## Vers la fin du trou noir de Begnins

### TÉLÉCOMMUNICATION

L'antenne Swisscom desservant le village n'était pas bien dirigée. Elle sera remplacée.

Les habitants de Begnins, longtemps contrariés par la mauvaise qualité de leur réseau mobile, peuvent se réjouir. Swisscom va installer deux nouvelles antennes de téléphonie.

Mise en place en 2005, l'antenne actuelle est située au Moulin du Creux, en contrebas du village. Le site avait été choisi en raison de la présence d'un pylône électrique qui évitait la construction d'un nouveau mât. A l'époque, Swisscom avait choisi de diriger son antenne pour couvrir la route entre Vich et Begnins, ne desservant qu'une petite partie du village, côté est.

Ce choix, à l'origine de la mauvaise réception dans le reste du village, s'explique par les standards de l'époque. Philippe Franckey, responsable de la planification



L'antenne installée sur ce pylône du bus du village, arrose surtout la route et l'est du village. Cela devrait changer. SIFFREDO HARO

des réseaux mobiles pour le canton de Vaud, rappelle que le réseau était destiné en priorité à desservir les voies de communication comme les routes, autoroutes et chemin de fer.

C'est suite à de nombreuses plaintes des usagers auprès de la commune de Begnins qu'une enquête a été demandée à Swisscom. Cette démarche a débouché sur la décision de rem-

placer l'installation. Deux nouvelles antennes permettront de transporter du haut débit mobile 4G. Lune en direction de Begnins et l'autre alignée sur la vallée de la Serine.

Une demande de permis de construire sera déposée en février et, sauf oppositions, la mise en service de la nouvelle installation est prévue pour fin 2017, ou début 2018. © GPH

## La porte reste ouverte pour une cohabitation entre police et ambulances

**NYON** La cohabitation entre les deux entités sur le site de Champ-Colin n'est pas enterrée.

Etablir un vrai « centre de crise » à Champ-Colin qui regrouperait la police, les pompiers et les ambulances. C'est le souhait qu'a exprimé le conseil communal en accordant un crédit de 140 000 francs pour un appel d'offres de prestations d'architecture et un projet chiffré.

En plus d'un nouvel Hôtel de police (lire « Le Quotidien de La Côte » du 6 décembre), l'étude devra tenir en compte le potentiel déplacement des ambulances dans le futur. Le hic? Les dernières nominations ont stoppé les négociations après dix mois de travail en collaboration. En cause, le loyer estimé, qui se monterait à 180 000 francs par année. « On parle d'une surface d'environ 1150 mètres carrés », précise Claude Uldry, le municipal en charge d'Architecture et bâtiments. Après étude du dossier, la commission chargée d'étudier le projet a néanmoins souhaité qu'une porte soit laissée ouverte pour le futur. Une doléance largement acceptée par le Conseil.

La venue des ambulances à Champ-Colin poserait bon nombre de contraintes, par exemple la nécessité de pouvoir parker, dans un même garage, trois ambulances d'intervention. Et ce



Police Nyon Région est à l'étroit dans ses locaux actuels sur la place du Château. ARG. CÉLINE REUILLE

avec l'espace suffisant pour étaler tout le matériel de côté.

Le temps presse pour Police Nyon Région, dont les locaux actuels sont inadaptes. Pour qu'elle puisse décrocher son accordéon en 2020, il faudrait que la construction démarre en février 2019, afin que le bâtiment soit opérationnel à la fin 2020. © R